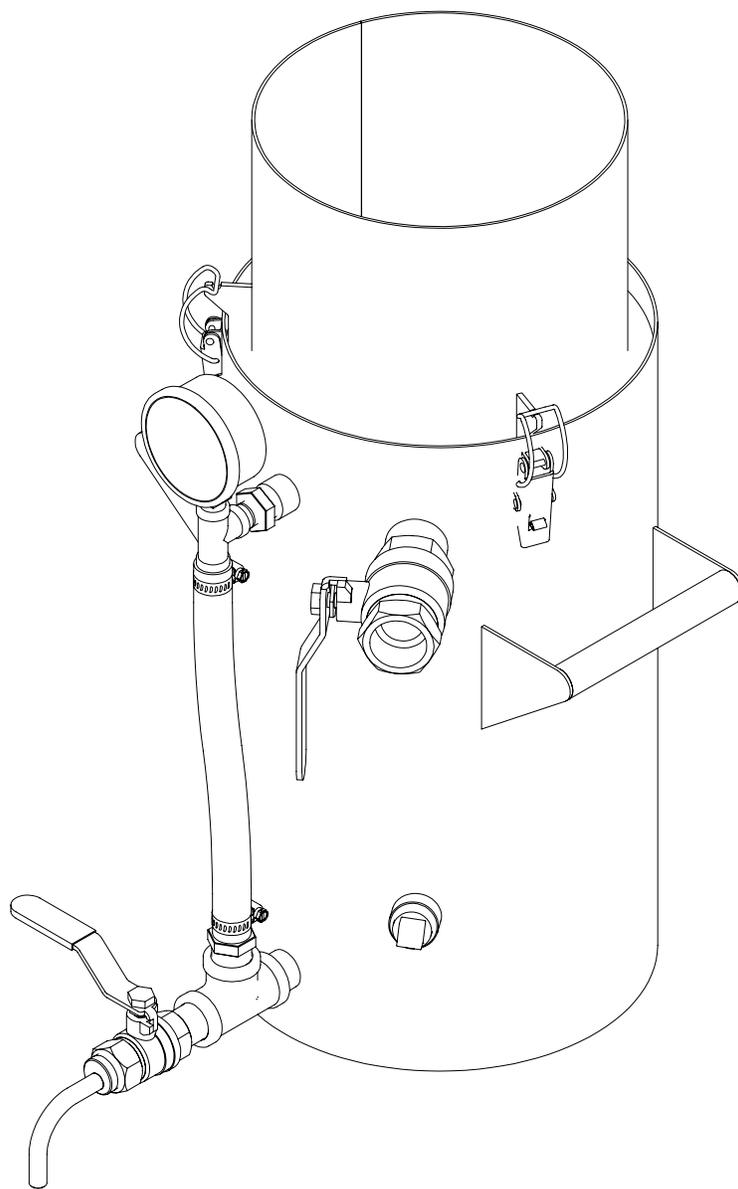

FILTRE VACUUM



MANUEL DE L'UTILISATEUR

Février 2025 | Version 02

LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE © Tous droits réservés - 2025



Innovateur de nature

Chef de file dans les équipements et produits pour l'industrie acéricole, LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE se démarque par son désir d'innover et de développer des solutions performantes. C'est ce qui lui permet d'apporter des changements significatifs dans les techniques et les procédés de production pour ainsi produire du sirop de haute qualité et plus abondant.

LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE, c'est une riche expérience acquise au fil de trois générations d'acériculteurs. C'est aussi des gens animés par la passion et le désir profond de faire évoluer l'industrie dans le plus grand respect de la nature.

Honorée de votre clientèle

LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE est honorée d'assister activement les producteurs acéricoles du Québec, de l'est du Canada et du nord-est des États-Unis durant la période du temps des sucres.

Vous avez aujourd'hui fait un choix avantageux pour au moins deux bonnes raisons : la qualité supérieure de nos produits et l'excellence de tous nos conseillers experts sur le territoire.

Nous apprécions sincèrement votre confiance. Et nous serons heureux de vous servir à nouveau dans vos futures démarches d'acquisitions d'équipements, peu importe la taille de votre érablière.

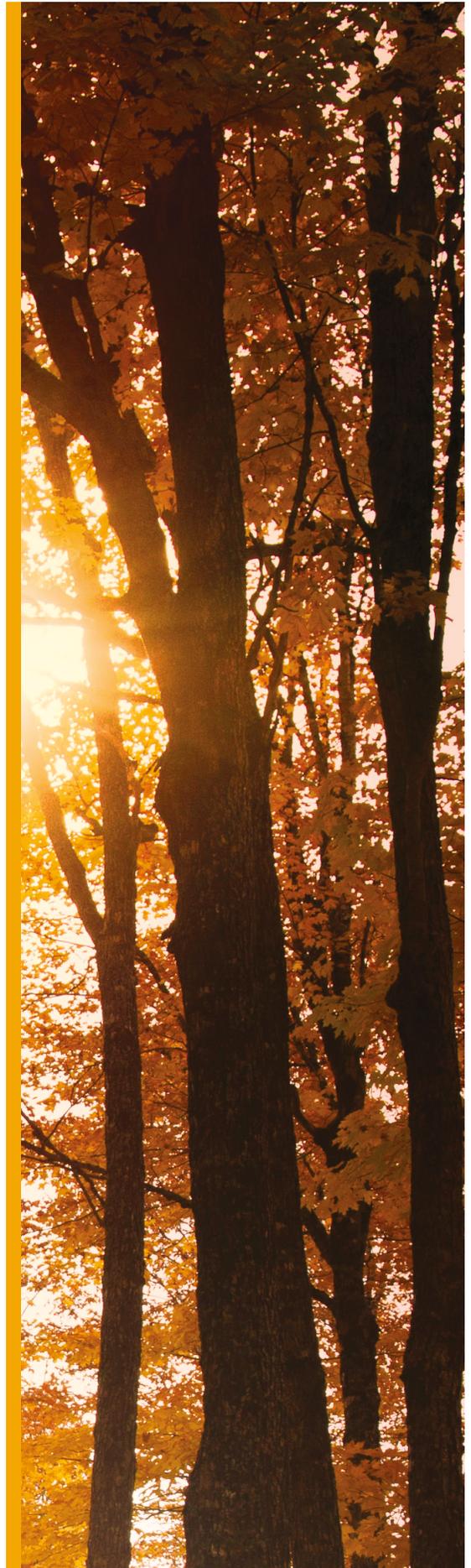
Merci!

Les Équipements Lapierre inc.

99, rue de l'Escale, Saint-Ludger (Québec) Canada G0M 1W0

819 548.5454 | 1 833 548.5454 | info@elapierre.com

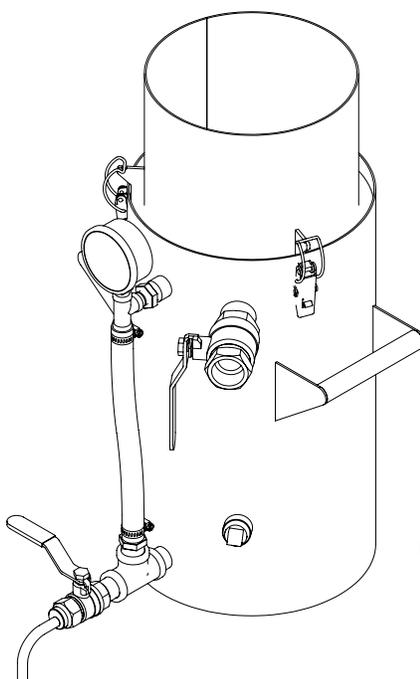
www.elapierre.com





FILTRE VACUUM

Veillez noter ci-dessous les informations requises lors de vos échanges avec les professionnels du service à la clientèle. Vous trouverez facilement ces informations sur **votre facture**.



Le modèle illustré peut différer de votre modèle.



INFORMATIONS IMPORTANTES SUR VOTRE FILTRE VACUUM

Service à la clientèle : 819 548.5454 | 1 833 548.5454 | info@elapierre.com

Numéro de modèle (code du produit) : _____

Date d'achat : _____

Numéro de la facture : _____

C'est avec plaisir que nous répondrons à toutes vos questions! N'hésitez surtout pas à nous contacter.

FILTRE VACUUM



DERNIÈRE VERSION DU MANUEL : Consulter notre site Web pour la dernière version de ce manuel de l'utilisateur.

TABLE DES MATIÈRES

LAPIERRE innovateur de nature C2

Informations importantes sur votre filtre vacuum. 1

SECTIONS

1. Consignes de sécurité 4

 1.1 Instructions 4

 1.2 Informations préventives 4

2. Ce que vous devez vérifier à la réception de votre filtre vacuum 5

 2.1 État de votre filtre vacuum – 5 jours ouvrables. 5

 2.2 Bon de commande 5

3. Formats et contenances des modèles de filtre vacuum. 6

4. Identification des composantes du filtre vacuum 7

5. Prêt-à-monter : montage du filtre vacuum 8

6. Installation du filtre vacuum 9

7. Modalités de mise en marche et d'opération du filtre vacuum. 10

 7.1 Préparation. 10

 7.2 Filtration. 10

8. Nettoyage, remplacement et entreposage des filtres. 11

 8.1 Nettoyage du filtre réutilisable 11

 8.2 Remplacement du filtre réutilisable 11

 8.3 Entreposage des filtres 11

9. Nettoyage du filtre vacuum. 12

10. Codes des pièces, des filtres et des solutions. 13

11. Trousse de dépannage. 14

 11.1 Les filtres ne laissent pas passer le sirop 14

 11.2 Absence de vacuum. 14

12. Garantie générale (Certificat de garantie). 15

13. Disponibilité des pièces 22

TABLE DES ILLUSTRATIONS

ILLUSTRATION 1		Vue éclatée du filtre vacuum	7
ILLUSTRATION 2		Joint d'étanchéité plat dans la partie supérieure de la cuve.	9



TABLE DES AVERTISSEMENTS

Informations importantes sur votre filtre vacuum	1
Installé de manière sécuritaire sur une surface horizontale et parfaitement stable	9
Nettoyage avant la première utilisation du filtre vacuum.	9
Des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements résistant à la chaleur	10
Protégez les enfants	10
La pression au manomètre à vacuum ne doit jamais descendre sous les -15 in Hg	10
Les fibres du filtre réutilisable sont fragiles, des fibres endommagées rendent le filtre inutilisable.	11
Ne jamais utiliser de savon, de javellisant, de détersif à lessive, ni de solutions acides ou chlorées	11
Ne jamais sécher votre filtre réutilisable au sèche-linge (sècheuse)	11
Résidu de produits nettoyants sur l'ensemble des composantes.	12
Conservez votre facture d'achat.	15

1.1 INSTRUCTIONS

- Il est important de lire, de comprendre et de respecter les instructions et les avertissements contenus dans ce manuel de l'utilisateur.
- Ce manuel doit être rangé dans un lieu connu et accessible en tout temps par le personnel.
- Tous les opérateurs du produit doivent être familiers avec le contenu de ce manuel.

1.2 INFORMATIONS PRÉVENTIVES

- Ne jamais déposer d'objets lourds sur votre équipement, car leur poids pourrait endommager certaines parties de votre filtre vacuum.

2.1 ÉTAT DE VOTRE FILTRE VACUUM - 5 JOURS OUVRABLES

- Vérifier l'état de votre filtre vacuum dès son arrivée.
- Bien que LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE applique un contrôle de la qualité rigoureux en usine et avant l'expédition, merci de noter, de photographier et d'indiquer à votre représentant toutes défauts ou imperfections pouvant être observées **dans les 5 jours ouvrables** de la réception de votre équipement.

2.2 BON DE COMMANDE

- Avoir en main le bon de commande.
- Selon la commande de votre filtre vacuum et de ce qui est inclus, s'assurer par un décompte visuel que vous avez bien reçu tous les articles tels que le prêt-à-monter (cuve et composantes) de votre filtre vacuum 9, 12, 15 ou 18 po (22,86; 30,48; 38,10 ou 45,72 cm) ainsi que le filtre et les 12 préfiltres selon la dimension de votre modèle.

SECTION 3 FORMATS ET CONTENANCES DES MODÈLES DE FILTRE VACUUM

Quatre modèles de filtre vacuum, qui se distinguent par leur format et leur contenance, vous sont proposés.

Format du filtre vacuum (po/cm)	Contenance (gallons É.-U./litres)
9 po / 22,86 cm	3,6 gal / 13,63 l
12 po / 30,48 cm	9 gal / 34,07 l
15 po / 38,10 cm	14 gal / 53 l
18 po / 45,72 cm	19 gal / 71,92 l

SECTION 4 IDENTIFICATION DES COMPOSANTES DU FILTRE VACUUM

1. Couronne

La couronne sert à la fixation et à la rétention des deux filtres (2 et 3) sur le support à filtres (4). Elle sert également de bassin d'accueil pour le sirop lors de sa filtration.

2. Préfiltre

3. Filtre

Il est important de distinguer le filtre du préfiltre (2). Le filtre est plus épais que le préfiltre. Le filtre est réutilisable alors que le préfiltre ne l'est pas.

4. Support à filtres

5. Joint d'étanchéité plat

6. Clip de fixation (3 unités)

7. Poignée de transport (2 unités)

8. Jauge

9. Thermomètre (en option | non illustré)

10. Manomètre à vacuum

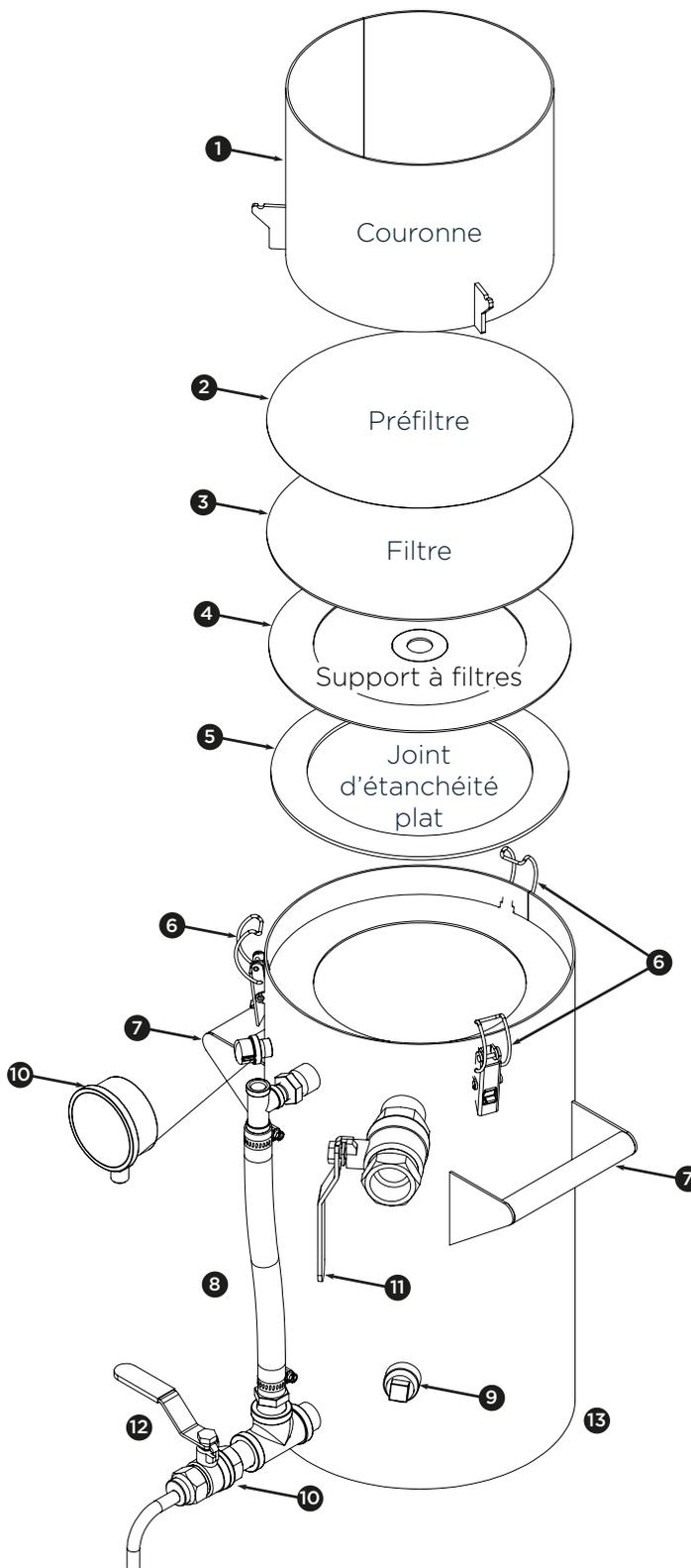
11. Valve de contrôle du vacuum

12. Valve de sortie du sirop

13. Cuve

Couvercle (en option | non illustré)

ILLUSTRATION 1 | Vue éclatée du filtre vacuum



SECTION 5 PRÊT-À-MONTER : MONTAGE DU FILTRE VACUUM

Votre filtre vacuum vous est expédié en formule prêt-à-monter.

Procéder au montage de votre filtre vacuum selon l'*Illustration 1 de la Section 4* précédente.

NOTE | Utiliser du ruban d'étanchéité pour chacun des raccords de plomberie.

SECTION 6 INSTALLATION DU FILTRE VACUUM



Votre filtre vacuum doit être **INSTALLÉ DE MANIÈRE SÉCURITAIRE SUR UNE SURFACE HORIZONTALE ET PARFAITEMENT STABLE**. S'il verse ou bascule, il peut causer de sévères blessures ou brûlures à son opérateur et à toutes autres personnes se trouvant à proximité de l'équipement. La chaleur de son contenu représentent un réel danger.



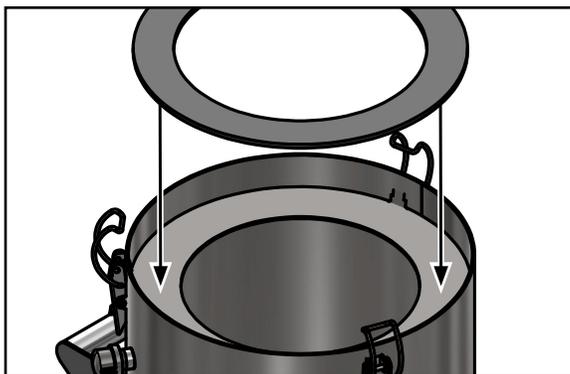
NETTOYAGE AVANT LA PREMIÈRE UTILISATION DU FILTRE VACUUM. Il est essentiel de bien nettoyer la cuve et toutes les composantes du filtre vacuum à l'exception du filtre et du préfiltre.

Pour nettoyer la cuve et les composantes de votre filtre vacuum avant sa première utilisation, utiliser 4 litres d'eau chaude savonneuse à laquelle vous ajoutez 250 ml (8 onces ou 1 tasse) de vinaigre. Nettoyer et assécher à l'aide de chiffons propres et doux.

Voici la liste des étapes à suivre pour installer le filtre vacuum.

1. Fermer la valve de sortie du sirop (*Illustration 1 n° 12*).
La valve est **ouverte** lorsque sa poignée suit le même axe que sa plomberie.
En conséquence, elle est fermée dans notre exemple.
2. Fermer la valve de contrôle du vacuum (*Illustration 1 n° 11*).
La valve est **ouverte** lorsque sa poignée suit le même axe que sa plomberie.
En conséquence, elle est fermée dans notre exemple.
3. Déposer le joint d'étanchéité plat (*Illustration 1 n° 5*) dans la partie supérieure de la cuve (*Illustration 1 n° 13*) tel qu'illustré à l'illustration 2 suivante.
4. Déposer le support à filtres (*Illustration 1 n° 4*) sur le joint d'étanchéité plat (*Illustration 1 n° 5*).
5. Déposer le filtre (*Illustration 1 n° 3*) [plus épais] sur le support à filtres (*Illustration 1 n° 4*).
6. Déposer le préfiltre (*Illustration 1 n° 2*) [plus mince] sur le filtre (*Illustration 1 n° 3*).
7. Déposer la couronne (*Illustration 1 n° 1*) sur le préfiltre (*Illustration 1 n° 2*).
8. Centrer la couronne (*Illustration 1 n° 1*) dans la partie supérieure de la cuve (*Illustration 1 n° 13*) et la fixer à l'aide des trois clips de fixation (*Illustration 1 n° 6*).
9. Brancher le tube (non fourni) du système vacuum à la sortie de la valve de contrôle du vacuum (*Illustration 1 n° 11*).

ILLUSTRATION 2 | Joint d'étanchéité plat dans la partie supérieure de la cuve



Joint d'étanchéité plat
(*Illustration 1 n° 5*)

Partie supérieure
de la cuve
(*Illustration 1 n° 13*)

SECTION 7 MODALITÉS DE MISE EN MARCHÉ ET D'OPÉRATION DU FILTRE VACUUM

Voici la liste des étapes à suivre pour mettre en marche et opérer le filtre vacuum.



Le sirop chaud peut causer des brûlures très sévères. Toujours porter **DES LUNETTES DE SÉCURITÉ** ainsi que **DES GANTS ET DES VÊTEMENTS RÉSISTANT À LA CHALEUR** pour travailler avec cet équipement.



PROTÉGEZ LES ENFANTS

- Ne laissez jamais les enfants utiliser cet équipement.
- Ne laissez jamais les enfants sans surveillance à proximité de cet équipement, qu'il soit ou non en marche.

Pour être pratique, il serait avantageux de placer votre filtre vacuum de manière que sa couronne (*Illustration 1 n° 1*) soit située directement sous la valve de sortie de sirop de votre évaporateur.

NOTE | L'utilisation de poudre à filtrer de types Dicalite ou Celite peut contribuer à augmenter la vitesse ainsi que la qualité de la filtration. À titre indication, les débuts de saison posent des problèmes préoccupants pour la filtration en termes de quantité de sédiments, alors qu'en fin de saison la préoccupation principale se tourne vers la qualité générale de la sève.

7.1 PRÉPARATION

1. Laisser couler posément le sirop dans la couronne (*Illustration 1 n° 1*) de manière qu'il imbibe généreusement la totalité de la surface du préfiltre (*Illustration 1 n° 2*). Fermer la valve de sirop.
2. Ouvrir lentement la valve de contrôle du vacuum (*Illustration 1 n° 11*). Le sirop est alors aspiré par effet de vacuum à travers les filtres (*Illustration 1 n°s 2 et 3*) dans la cuve (*Illustration 1 n° 13*).
3. Fermer la valve de contrôle du vacuum lorsqu'il ne reste que peu de sirop sur le préfiltre.



LA PRESSION AU MANOMÈTRE À VACUUM (*Illustration 1 n° 10*) **NE DOIT JAMAIS DESCENDRE SOUS LES -15 in Hg** (pouce de mercure). En ce cas, régulariser immédiatement la pression à l'aide de la valve de contrôle du vacuum (*Illustration 1 n° 11*).

7.2 FILTRATION

4. Procéder ensuite avec l'opération de filtration en alimentant la couronne du filtre vacuum avec du sirop en provenance de votre évaporateur.
IMPORTANT | Exeracer une surveillance continue à la quantité de sirop dans la couronne pour éviter tout manque ou débordement.
5. Ouvrir la valve de contrôle du vacuum.
6. Vérifier régulièrement le niveau de sirop dans la cuve à l'aide de la jauge (*Illustration 1 n° 8*).
7. Lorsque la cuve est presque pleine, porter une attention particulière pour fermer à temps la valve d'alimentation de sirop de l'évaporateur et la valve de contrôle du vacuum du filtre vacuum.
8. Embouteiller le sirop de la cuve à l'aide de la valve de sortie du sirop (*Illustration 1 n° 12*).

NOTE | Le capuchon doit être vissé lorsque le sirop est à une température d'au moins 85 °C (185 °F) **dans le contenant**.

9. Répéter les points n°s 4 à 8 à votre convenance.

8.1 NETTOYAGE DU FILTRE RÉUTILISABLE

Le filtre réutilisable (*Illustration 1 n° 3*) doit être nettoyé immédiatement après son utilisation. Il suffit alors de le laver à la main sous le robinet d'eau chaude ou dans l'eau chaude en y enlevant tous les résidus qui s'y sont accumulés.

Rincer abondamment.

Laissez-le ensuite sécher complètement à l'air libre.



LES FIBRES DU FILTRE RÉUTILISABLE SONT FRAGILES. Évitez de tordre, de plier et de comprimer le filtre lors de ses manipulations, de son nettoyage et de son entreposage. N'utilisez pas d'outils pour déloger les résidus. **DES FIBRES ENDOMMAGÉES RENDENT LE FILTRE INUTILISABLE.**



NE JAMAIS UTILISER DE SAVON, DE JAVELLISANT, DE DÉTERSIF À LESSIVE, NI DE SOLUTIONS ACIDES OU CHLORÉES lors du nettoyage de votre filtre réutilisable .



NE JAMAIS SÉCHER VOTRE FILTRE RÉUTILISABLE AU SÈCHE-LINGE (SÈCHEUSE).

8.2 REMPLACEMENT DU FILTRE RÉUTILISABLE

Le filtre (plus épais) (*Illustration 1 n° 3*) est réutilisable alors que le préfiltre (plus mince) (*Illustration 1 n° 2*) ne l'est pas.

Remplacer votre filtre réutilisable lorsqu'il montre des signes de détérioration, de dégradation, d'amincissement ou d'usure. Dans le doute sur la qualité de filtration de votre filtre réutilisable, il est préférable de le remplacer par un neuf.

8.3 ENTREPOSAGE DES FILTRES

Entreposer les filtres et préfiltres neufs dans leur sac d'origine dans un lieu sec.

Les filtres réutilisables ayant été utilisés doivent être propres, parfaitement secs, rangés à plat dans des sacs refermables propres et étanches suffisamment grands pour se refermer complètement. N'ajoutez aucun produit dans votre sac refermable.

SECTION 9 NETTOYAGE DU FILTRE VACUUM

- Se reporter à la *Section 8.1* pour le nettoyage du filtre réutilisable (*Illustration 1 n° 3*).
- Bien nettoyer la cuve et toutes les composantes de votre filtre vacuum.
- Utiliser 4 litres d'eau chaude savonneuse à laquelle vous ajoutez 250 ml (8 onces ou 1 tasse) de vinaigre.
- Nettoyer et assécher à l'aide de chiffons propres et doux.
- Les composantes d'acier inoxydable de votre filtre vacuum doivent être nettoyées à l'aide d'un produit spécialement conçu pour ce travail. Ne pas utiliser de liquide inflammable.
- Ne jamais utiliser de produits abrasifs ni de produits contenant du chlore ou de l'acide muriatique (aussi appelé acide chlorhydrique) pour nettoyer les composantes de votre filtre vacuum.
- L'utilisation de brosses métalliques et de laines d'acier est aussi à proscrire.



Lors d'un entreposage prolongé, le moindre **RÉSIDU DE PRODUITS NETTOYANTS SUR L'ENSEMBLE DES COMPOSANTES** entraînera à l'évidence des inconvénients et des dommages au début de la saison suivante. Rincer à fond chacune des composantes nettoyées.

SECTION 10 CODES DES PIÈCES, DES FILTRES ET DES SOLUTIONS

Retrouvez ci-dessous les codes de certaines pièces, des filtres ainsi que ceux de la terre diatomée Dicalite nécessaires à l'utilisation de votre filtre vacuum. Ces codes sont pratiques lors de vos commandes à notre usine principale et à nos différents centres de services.

Description de la pièce	Code de la pièce
Filtre et préfiltre par diamètre	
Filtre réutilisable, 9 po, en paquet de 1 (<i>Illustration 1 n° 3</i>)	DV704-050009XX
Filtre réutilisable, 12 po, en paquet de 1 (<i>Illustration 1 n° 3</i>)	DV704-050012XX
Filtre réutilisable, 15 po, en paquet de 1 (<i>Illustration 1 n° 3</i>)	DV704-050015XX
Filtre réutilisable, 18 po, en paquet de 1 (<i>Illustration 1 n° 3</i>)	DV704-050018XX
Préfiltre, non réutilisable, 9 po, en paquet de 12 (<i>Illustration 1 n° 2</i>)	DV705-000009XX
Préfiltre, non réutilisable, 12 po, en paquet de 12 (<i>Illustration 1 n° 2</i>)	DV705-000012XX
Préfiltre, non réutilisable, 15 po, en paquet de 12 (<i>Illustration 1 n° 2</i>)	DV705-000015XX
Préfiltre, non réutilisable, 18 po, en paquet de 12 (<i>Illustration 1 n° 2</i>)	DV705-000018XX
Poudre à filtrer	
Terre diatomée Dicalite, poudre à filtrer, 10 lb	DV403-010010XX
Terre diatomée Dicalite, poudre à filtrer, 50 lb	DV403-010050XX
Thermomètre (en option)	
Thermomètre	EITC0336
Couvercle (en option pour remisage temporaire ou annuel)	
Couvercle, pour filtre vacuum 9 pouces	SR017-091000XX
Couvercle, pour filtre vacuum 12 pouces	SR017-121000XX
Couvercle, pour filtre vacuum 15 pouces	SR017-151000XX
Couvercle, pour filtre vacuum 18 pouces	SR017-181000XX

11.1 QUESTION | LES FILTRES NE LAISSENT PAS PASSER LE SIROP

Plusieurs raisons peuvent être à la source de ce problème.

Solutions

- Si le filtre est colmaté, il faut alors le nettoyer ou le remplacer.
- Si le préfiltre est colmaté, il faut alors le remplacer.
- La faible qualité du sirop pourrait exiger l'utilisation de poudre à filtrer.
- Une force de vacuum insuffisante pourrait demander l'utilisation d'un système vacuum plus puissant.

11.2 QUESTION | ABSENCE DE VACUUM

L'absence de vacuum pourrait s'expliquer par une perte dans l'étanchéité du filtre vacuum.

Solutions

- Le joint d'étanchéité plat (*Illustration 1 n° 5*) a-t-il été bel et bien installé?
Si non, procéder à son installation.
- Y a-t-il une perte d'étanchéité aux raccords retrouvés sur l'ensemble du filtre vacuum?
Si oui, effectuer les corrections qui s'imposent pour pallier l'absence de vacuum.



GARANTIE GÉNÉRALE (CERTIFICAT DE GARANTIE)

1. Garantie limitée de deux ans
2. Garantie limitée d'un an
3. Garantie limitée de trois mois
4. Garantie du fabricant d'origine
5. Autre garantie
6. Transférabilité de la garantie
7. Admissibilité de réparations et de modifications sur garantie
8. Exclusions au certificat de garantie
 - 8.1 Conditions observées
 - 8.2 Frais et pertes
 - 8.3 Évaporateurs
 - 8.4 Extracteurs et réservoirs de transfert
9. Produits sans garantie

10. TABLEAU DU RÉSUMÉ DES GARANTIES

11. Dénégation de responsabilité
12. Présenter votre réclamation sous garantie



CONSERVEZ VOTRE FACTURE D'ACHAT Il est très important de conserver la facture originale de l'achat de votre équipement ou une copie lisible de celle-ci. **Dans le cas contraire, LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE INC. n'acceptera pas votre réclamation sous garantie.**

Le terme FABRICANT est utilisé pour « LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE » afin d'alléger le texte.

1. GARANTIE LIMITÉE DE DEUX ANS

Le FABRICANT garantit que *tout produit neuf qu'il fabrique* est exempt de vices de fabrication, de matériau et de main-d'œuvre. La garantie est valide à l'utilisateur final pour une période de deux ans, sur les pièces et la main-d'œuvre effectuée en atelier, à compter de la date de facturation du produit.

D'autre part la garantie sur les pièces et la main-d'œuvre effectuée sur place, chez le client, est valide pour une période pouvant aller jusqu'à deux ans selon le produit.

La garantie s'applique uniquement lorsque le produit répond à des conditions normales d'installation, d'utilisation et d'entretien.

DÉFECTUOSITÉ DU PRODUIT | L'apparition d'une défectuosité avant la date d'échéance de la garantie doit être signalée immédiatement au FABRICANT. Celui-ci procède alors à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses par des pièces neuves équivalentes.

PIÈCES DÉFECTUEUSES | Les pièces défectueuses remplacées deviennent la propriété du FABRICANT. Elles sont récupérées lors de l'opération de service après-vente.

ESTHÉTIQUE | L'apparence esthétique des produits — pièces et équipements — est couverte par une garantie de 5 jours à compter de la date de facturation.

Se reporter à la *Section 10*, au *TABLEAU DU RÉSUMÉ DES GARANTIES*, pour plus d'informations sur les garanties.

2. GARANTIE LIMITÉE D'UN AN

PRODUITS ET ÉQUIPEMENTS NEUFS | Cette garantie s'applique à certains produits de nos fournisseurs, certaines pièces d'usure de nos évaporateurs, aux pompes d'extracteurs, ainsi qu'à certains services de main-d'œuvre effectués soit par le FABRICANT, soit par l'un de nos fournisseurs.

Le FABRICANT garantit que tout produit neuf est exempt de vices de fabrication, de matériau et de main-d'œuvre. La garantie est valide à l'utilisateur final pour une période d'un an, sur les pièces et la main-d'œuvre, à compter de la date de facturation du produit. Elle s'applique uniquement lorsque le produit répond à des conditions normales d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Les dispositions de la *Section 1*, *DÉFECTUOSITÉ DU PRODUIT*, *PIÈCES DÉFECTUEUSES* et *ESTHÉTIQUE* s'appliquent également.

PRODUITS ET ÉQUIPEMENTS USAGÉS | Cette garantie s'applique aux produits usagés, sauf avis contraire.

Le FABRICANT garantit que tout produit usagé est exempt de vices de fabrication et de matériau. La garantie est valide à l'utilisateur final pour une période d'un an, sur les pièces et la main-d'œuvre en atelier, à compter de la date de facturation du produit. Elle s'applique uniquement lorsque le produit répond à des conditions normales d'installation, d'utilisation et d'entretien.

Les dispositions de la *Section 1*, *DÉFECTUOSITÉ DU PRODUIT* et *PIÈCES DÉFECTUEUSES* s'appliquent. La disposition sur l'*ESTHÉTIQUE* ne s'applique pas.

RÉPARATIONS HORS GARANTIE | Cette garantie s'applique également aux réparations hors garantie, sauf avis contraire.

Le FABRICANT garantit toutes réparations hors garantie pour une période d'un an, sur les pièces et la main-d'œuvre en atelier, à compter de la date de facturation de la réparation. Elle s'applique uniquement lorsque le produit répond à des conditions normales d'installation, d'utilisation et d'entretien.

SECTION 12 Garantie générale (certificat de garantie) (suite)

Les dispositions de la *Section 1, DÉFECTUOSITÉ DU PRODUIT* et *PIÈCES DÉFECTUEUSES* s'appliquent. La disposition sur l'*ESTHÉTIQUE* ne s'applique pas.

Se reporter à la *Section 10* au *TABLEAU DU RÉSUMÉ DES GARANTIES* pour plus d'informations sur les garanties.

3. GARANTIE LIMITÉE DE 3 MOIS

La quincaillerie et les accessoires provenant de fournisseurs.

4. GARANTIE DU FABRICANT D'ORIGINE

Les outils et les instruments provenant de fournisseurs.

5. AUTRE GARANTIE

La tubulure et les raccords de collecte possèdent leur propre garantie — certificat de garantie. Se reporter au document : *CERTIFICAT DE GARANTIE — Tubulure et raccords de collecte*.

6. TRANSFÉRABILITÉ DE LA GARANTIE

Cette garantie est transférable et applicable sur présentation de la facture originale d'achat ou une copie lisible de celle-ci.

7. ADMISSIBILITÉ DE RÉPARATIONS ET DE MODIFICATIONS SUR GARANTIE

Pour être admissible à la garantie, toute modification ou réparation sur garantie doit PRÉALABLEMENT ET OBLIGATOIREMENT ÊTRE APPROUVÉE par le FABRICANT, qu'elle soit effectuée par un de SES DISTRIBUTEURS AUTORISÉS ou par toutes autres tierces parties.

8. EXCLUSIONS AU CERTIFICAT DE GARANTIE

8.1 CONDITIONS OBSERVÉES

Cette garantie devient nulle lorsqu'une ou plusieurs des conditions suivantes sont observées.

8.1.1 Un numéro de série altéré, modifié ou enlevé

8.1.2 Un produit endommagé par :

8.1.2.1 L'utilisateur

- Un usage jugé abusif ou négligent.
- Un accident causé par l'utilisateur.

8.1.2.2 La négligence à se conformer aux instructions du manuel de l'utilisateur

- Une négligence de l'utilisateur à suivre les instructions du manuel de l'utilisateur : consignes de sécurité, installation de l'équipement, modalités de mise en marche et de fonctionnement, entretien et nettoyage de l'équipement, ainsi que toutes autres recommandations fournies par le FABRICANT.

8.1.2.3 L'Installation, la modification ou la réparation de l'équipement

- Une installation dans un endroit non adapté à une utilisation normale.
- Une modification ou une réparation non autorisée par le FABRICANT.

8.1.2.4 Une pièce d'équipement non conforme

- L'utilisation de pièces d'équipements autres que les pièces d'origine du FABRICANT.
- L'utilisation de pièces d'équipements obtenues par l'entremise d'un centre de services, d'un technicien ou d'un distributeur non autorisé par le FABRICANT.
- L'utilisation de pièces d'équipements susceptibles d'altérer ou d'endommager l'équipement.

8.1.2.5 Un problème électrique

- Une variation, une surcharge électrique ou une tension (voltage) excessive.
- Une mauvaise qualité d'alimentation ou de connexion électriques.

8.1.2.6 Un problème avec les produits nettoyants

- L'utilisation de produits nettoyants ou d'acides susceptibles d'altérer ou d'endommager l'équipement, ou utilisés sans avoir suivi les recommandations de leur fabricant respectif.

8.1.2.7 Un entreposage inapproprié de produits corrosifs

- Les produits corrosifs tels que le chlore, à titre d'exemple, ne doivent pas être entreposés dans la même pièce que votre équipement.

8.1.2.8 Un événement hors de contrôle

- Des événements qui sont hors de contrôle du FABRICANT tels qu'un choc mécanique (impact, collision, vibrations); un dégât d'eau ou une inondation; le feu ou un incendie; la foudre; une tempête, un tremblement de terre ou toutes autres catastrophes naturelles ou humaines.

8.2 FRAIS ET PERTES

Cette garantie ne couvre ni les frais ni les pertes suivantes.

8.2.1 Les frais pour :

- transporter l'équipement au lieu de réparation et le rapporter chez le client,
- rendre le produit accessible lors d'un appel de service,
- les appels de service pour des raisons autres que celles prévues dans la garantie. La garantie s'applique lorsqu'apparaît une défectuosité ou un mauvais fonctionnement ou un vice de fabrication, de matériau ou de main-d'œuvre,
- les appels de service associés au démarrage du produit en début de saison, et à celui de fermeture en fin de saison ou après la saison. Les frais peuvent toutefois être couverts s'ils sont spécifiés dans le contrat d'achat,
- les appels de service reçus à l'échéance de la garantie,
- les mises au point annuelles de l'équipement.

8.2.2 Les pertes :

- de revenus causées par :
 - o des pertes de récolte d'eau d'érable,
 - o la qualité du sirop;
- de production, en quantité comme en qualité, liées aux dispositions couvertes par cette garantie.

8.3 ÉVAPORATEURS

Retrouvez ci-dessous trois conditions d'exclusions au certificat de garantie particulières aux évaporateurs.

8.3.1 Utilisation de bois, d'agents et de combustibles inappropriés

Cette garantie devient nulle si l'apparition d'une défectuosité est causée par l'utilisation :

- de bois peinturé, traité, contenant des produits chimiques ou des substances adhésives (colle),
- de tout agent ajouté dans les évaporateurs,
- de tout matériau, substance ou combustible autre que le bois naturel, pour les évaporateurs au bois,
- de tout combustible autre que le mazout n° 2, pour les évaporateurs à l'huile.

8.3.2 Esthétique intérieure des casseroles (pannes)

L'apparence esthétique intérieure des casseroles (pannes) n'est pas couverte par la garantie.

8.3.3 Vitre céramique de l'évaporateur Vision^{MD}

La vitre céramique de l'évaporateur Vision^{MD} n'est pas couverte par cette garantie.

8.4 EXTRACTEURS ET RÉSERVOIRS DE TRANSFERT

L'étanchéité absolue d'un extracteur ou d'un réservoir de transfert n'est pas couverte par cette garantie.

9. PRODUITS SANS GARANTIE

Le FABRICANT n'offre aucune garantie pour les produits suivants :

- les batteries installées sur les équipements,
- les sondes de pH,
- les pièces électroniques telles que, par exemple, les composantes de réparation achetées à l'unité,
- les produits identifiés « Liquidation/Vente finale » sur la facture — aucun retour, aucune garantie.

10. TABLEAU DU RÉSUMÉ DES GARANTIES

Le *Tableau du résumé des garanties* suivant illustre l'applicabilité ou non d'une garantie par produit ou service ainsi que sa durée, le cas échéant.

TABLEAU DU RÉSUMÉ DES GARANTIES				
	PIÈCES	MAIN-D'ŒUVRE		
		En atelier	Support sur place (diagnostic, réparation)	Support à distance
Concentrateurs	2 ans	2 ans	1 an	2 ans
Datacer	2 ans	2 ans	Non	2 ans
Équipements de finition et de transformation incluant brasseurs à beurre, embouteilleuses, machines à bonbons, sirotiers bain-marie et autres	2 ans	2 ans	1 an	N/A
Évaporateurs incluant pièces et lave-pannes	2 ans <i>Pièces d'usure* : 1 an</i>	2 ans <i>Pièces d'usure* : 1 an</i>	2 ans <i>Pièces d'usure* : 1 an</i> <i>Ajustement des brûleurs : 1 an</i>	2 ans
Extracteurs	2 ans <i>Pompe : 1 an</i>	2 ans <i>Pompe : 1 an</i>	1 an	2 ans
Pompes à vide **	2 ans	2 ans	1 an	2 ans
Réservoirs (bassins)	2 ans <i>Structure seulement</i>	N/A	2 ans <i>Structure seulement</i>	N/A
Réservoirs de transport	1 an	N/A	1 an	N/A
Silos	1 an	N/A	1 an	N/A
Produits et équipements usagés	1 an <i>Sauf avis contraire</i>	1 an <i>Sauf avis contraire</i>	N/A	N/A
Cheminées homologuées	20 ans <i>Au prorata</i>	N/A	N/A	N/A
Outils et instruments	Du fabricant d'origine	N/A	N/A	N/A
Quincailleries et accessoires de fournisseurs	3 mois	N/A	N/A	N/A
Raccords et accessoires pour tubulure	1 à 5 ans <i>Au prorata</i>	N/A	N/A	N/A
Tubulure	10 à 15 ans <i>Au prorata</i>	N/A	N/A	N/A
Réparations hors garantie	1 an	1 an	N/A	N/A

SECTION 12 Garantie générale (certificat de garantie) (suite)

JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ | Tous les joints d'étanchéité, peu importe l'équipement, sont des pièces d'usure garanties pour une période d'**un an**.

BATTERIES, SONDES DE pH, PIÈCES ÉLECTRONIQUES | **Aucune garantie** ne couvre les batteries, les sondes de pH et les pièces électroniques telles que les composantes de réparation achetées à l'unité.

SONDES SUBMERSIBLES | La garantie de **2 ans**, applicable aux sondes submersibles, **est annulée** lorsqu'elles gèlent ou sont endommagées par une mauvaise manipulation ou un entretien négligent.

* Les pièces d'usure se détériorent graduellement à l'utilisation de l'équipement. Celles retrouvées sur les évaporateurs sont les suivantes : les joints d'étanchéité et les matériaux réfractaires tels que les briques et le béton.

** La garantie est celle du fabricant d'origine. Cette garantie est nulle lorsqu'il y a présence d'eau dans la pompe.

11. DÉNÉGATION DE RESPONSABILITÉ

Le FABRICANT ne peut être tenu responsable des dommages accessoires ou indirects ni des dommages matériels implicites.

Lors d'une réclamation de garantie, le FABRICANT ne porte aucune responsabilité à l'égard :

- de la perte directe ou consécutive de temps, de production ou de bénéfices,
- des inconvénients,
- des frais d'acquisition du matériel, de remplacement des pièces, ou d'entreposage.

12. PRÉSENTER VOTRE RÉCLAMATION SOUS GARANTIE

Voici la procédure pour présenter votre réclamation sous garantie.

- Contactez votre représentant ou distributeur, notre centre de services ou notre siège social pour présenter votre réclamation sous garantie et planifier l'opération de service après-vente, si nécessaire.
- **IMPORTANT** | Pour toute réclamation, vous devez obligatoirement présenter votre facture, ou une copie lisible de celle-ci. Dans le cas contraire, le FABRICANT n'acceptera pas votre réclamation.
- Le cas échéant, le FABRICANT procède à une inspection de votre équipement et confirme si votre réclamation sous garantie est acceptée.

Dans l'**affirmative**, le FABRICANT procède à une opération de service après-vente selon les dispositions spécifiées dans les *sections 1. GARANTIE LIMITÉE DE DEUX ANS* ou *2. GARANTIE LIMITÉE D'UN AN*.

Dans la **négative**, une estimation des coûts vous est proposée. Celle-ci peut inclure les frais de déplacement d'un technicien et son kilométrage; le temps de travail du technicien au taux horaire en vigueur; une indemnité journalière pour les repas; ainsi que d'autres frais, si applicables.

- Le cas échéant, l'équipement fonctionnel est ensuite retourné au client dans un état comparable à celui dans lequel il était lorsqu'il a été reçu. Cet *état comparable* a été précédemment déterminé par le FABRICANT et/ou l'un de ses représentants ou distributeurs.
- Cette opération de service après-vente sous garantie ne prolonge pas la durée de la garantie de l'équipement. La date de fin de la garantie demeure la même.

Certificat de garantie : Décembre 2024 (V06)

SECTION 13 **DISPONIBILITÉ DES PIÈCES**

Les pièces pour votre filtre vacuum ou tout autre équipement fabriqué chez LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE sont disponibles à notre usine principale en Beauce et à notre centre de services en Estrie. Toutefois, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site Web pour connaître le distributeur le plus près de chez vous.

SIÈGE SOCIAL et USINE PRINCIPALE

Les Équipements Lapierre inc.
99, rue de l'Escale
Saint-Ludger (Québec)
GOM 1W0

Sans frais 1 833 548.5454
Téléphone 819 548.5454
Télécopieur 819 548.5460
info@elapierre.com

CENTRE DE SERVICES et USINE DE PRODUCTION

Lapierre-Waterloo-Small inc.
201, rue Western
Waterloo (Québec)
JOE 2N0

Sans frais 1 833 548.5454
Téléphone 450 539.3663
Télécopieur 450 539.2660
info.lws@elapierre.com

www.elapierre.com



Nous apprécions sincèrement votre confiance.

Merci!



Imprimé au Canada • LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE © Tous droits réservés - 2025

99, rue de l'Escale, Saint-Ludger (Québec) Canada G0M 1W0
819 548.5454 | 1 833 548.5454 | info@elapierre.com | www.elapierre.com